

## Dans le mépris du travail des universitaires

Dans une conférence de presse, à la mise en scène étudiée, la ministre Valérie Pécresse s'est auto satisfaite de la rentrée universitaire. Dans la logique concurrentielle des classements (Shanghai, AERES,...), est annoncé un « palmarès » des universités françaises selon la proximité de leur plan licence aux préconisations du ministère. Ce palmarès, lié à des indicateurs discrétionnaires, vient en justification d'une distribution homéopathique de nouveaux crédits.

De fait, en ce mois de septembre où l'immense majorité des collègues universitaires mobilise temps et intelligence pour faire découvrir aux nouveaux bacheliers les formes et contenus des cursus de L1, ce palmarès jette une forme de suspicion sur leur engagement au cœur du service public. Sans garantie de moyens le plus souvent, les enseignants et enseignants-chercheurs construisent des maquettes de formations solides, cohérentes et motivantes. Ils assument, auprès des étudiants, le maintien d'un service public ouvert et disponible avec tutorat, petits groupes, remédiations,... Ils n'attendaient ni la ministre ni son palmarès pour le faire. Les suppressions d'emplois annoncés (-900) dans les universités rendent ces dispositifs quasi-impossibles.

Sont annoncés des choix qui visent à amplifier la concurrence et freinent l'accès et la démocratisation véritable du supérieur. Dans le prolongement du rapport Schwartz (issu d'une mission excluant les organisations syndicales), la remise en cause de fait des statuts nationaux se profile avec pouvoirs considérables du chef d'établissement sur la définition des services, les primes, le déroulement de la carrière.

Avec le SNESUP et les syndicats de la FSU, les organisations syndicales les plus représentatives ont quitté la rencontre avec V. Pécresse organisée sur ces questions ce jeudi 18 septembre devant son refus d'entendre les revendications et propositions sur les questions de postes et de budgets, celles sur la collégialité (voir déclaration ci dessous). Le tonique et coloré rassemblement de protestation tenu devant le ministère appelle devant le mépris officiel de puissants prolongements unitaires.



*La fin de l'année universitaire et l'été 2008 ont été marqués par de nombreuses annonces du gouvernement affaiblissant le service public d'enseignement supérieur et de recherche. Les conditions de rentrée universitaire sont difficiles tant pour les personnels que pour les étudiants, comme le CNESER l'a souligné dans la motion votée lundi 15.*

*Qui plus est, pour la première fois depuis 15 ans, alors que le gouvernement dit qu'il entend faire de l'enseignement supérieur et la recherche une priorité, 900 suppressions d'emplois dont 450 de titulaires sont annoncées, ce qui a pour conséquence des embauches sur postes contractuels pour remplir les missions et aggrave les conditions de travail de tous les personnels. C'est en contradiction avec la mise en œuvre de dispositifs d'aide à la réussite des étudiants. Les premières informations sur le budget 2009 de l'enseignement supérieur et de la recherche montrent que l'essentiel de l'effort de l'état va au privé sans contrepartie. Le milliard d'euros supplémentaire annoncé l'an dernier se réduit à des crédits budgétaires, hors contrats ANR, couvrant à peine l'inflation, alors qu'une augmentation de 10 % du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche serait indispensable.*

*Toujours en cette rentrée, comme le montrent vos déclarations en Conseil des Ministres, le gouvernement marque sa volonté de franchir une nouvelle étape dans la restructuration en force de l'ensemble de la recherche et dans son pilotage autoritaire*

*C'est à ce moment que vous engagez des discussions sur les métiers du supérieur à partir des rapports Schwartz et Hoffmann dans des termes, que vous venez de confirmer et qui, en cohérence avec la RGPP, remettent en cause les statuts et la gestion nationale des carrières des personnels : développement de la précarité, individualisation arbitraire des rémunérations (primes et indemnités à la « tête du client ») et des services (modulation), ... Ces propositions mettent en cause les libertés scientifiques, enlevant toute protection à l'enseignement et à la recherche face aux pressions de toutes sortes.*

*Nous considérons que la revalorisation des métiers du supérieur et de la recherche, est une question de justice. C'est nécessaire ! Il en va de l'avenir et de l'attractivité de ces métiers.*

*Votre cabinet a reçu les organisations syndicales, mais n'a fait part d'aucune proposition. Ce sont des méthodes que nous ne pouvons accepter. Il est nécessaire de prendre le temps de la concertation avec les organisations représentatives des personnels et de permettre à celle-ci de jouer leur rôle en consultant leurs mandants. Nous ne pouvons admettre que la communauté scientifique et universitaire ne soit pas consultée. La dynamique de réflexion et la collégialité ont fait la force et la richesse de l'enseignement supérieur en France.*

*Afin de pouvoir discuter du chantier carrière, les organisations demandent que le gouvernement prenne des engagements :*

- renoncer aux suppressions de postes dans l'enseignement supérieur et la recherche, et mette en place un plan pluriannuel de recrutement permettant aux établissements d'assurer leurs missions de service public et de résorber la précarité;
- attribuer enfin réellement à l'enseignement supérieur et la recherche l'augmentation budgétaire dont il a besoin, et que cela se traduise par un accroissement des dotations des établissements et un rééquilibrage des financements de la recherche;
- prendre le temps nécessaire pour de réelles négociations, sur des bases différentes des conclusions des rapports Schwartz et Hoffmann
- respecter les instances consultatives ou scientifiques.

*Ce n'est qu'à ces conditions que pourront s'ouvrir avec les organisations syndicales représentatives des personnels de réelles négociations sur les statuts, les emplois et les carrières.*

**FSU (SNESUP - SNCS - SNASUB)**

**CGT (FERC-SUP - SNTRS - CGT-INRA)**

**FO (SNPREES)**

**SOLIDAIRES (SUD RECHERCHE EPST)**

***Fichier Edvige : Après les annonces ministérielles et l'indéniable premier succès de tous ceux qui se sont mobilisés, restons vigilants et poursuivons notre action, avec nos partenaires, au sein du collectif "Non à EDVIGE" pour le retrait du décret.***